

Grandeur et décadence

Dans une précédente information nous relations les démêlés qu'un de nos élus avait eus avec un délégué CGT.

La CGT avait décidé de monter en épingle, une banale altercation entre élus. Une plainte avait été déposée auprès des services de police et l'intervention de la Direction avait été demandée.

Après avoir subi un interrogatoire au commissariat de police, notre élu a été relaxé après demande d'avis par les autorités de police, au procureur de la république.

Par contre, la Direction a cru bon d'en rajouter en sanctionnant notre élu d'un jour de mise à pied. Nous trouvons cette attitude profondément injuste et discriminatoire à l'encontre de notre syndicat. Nous sommes à ce jour, la seule organisation syndicale à avoir eu un de ses élus sanctionné pour une vulgaire dispute entre délégués.

Bien évidemment, nous déplorons l'attitude de la CGT qui d'un côté se dit défendre les travailleurs et travailleuses et d'un autre s'efforce à les faire sanctionner quand ils ne sont pas de son obéissance.

Nous prenons acte de cette sanction en précisant toutefois, qu'il ne faut pas que nos "chers délégués CGT" viennent nous demander d'entrer dans une quelconque intersyndicale avec eux.

Evidemment la logique la plus élémentaire, nous empêche de nous unir avec des personnes qui nous combattent.

Pour l'instant, nous observons que l'intersyndicale choisie par la CGT, est celle avec le chef des relations sociales, contre notre syndicat.

Il faudra bien que les salariés comprennent, que cette incapacité de la CGT à fonctionner avec tous les autres syndicats, se révèle être un handicap majeur pour défendre correctement les droits des salariés.

En ce qui concerne FO, nous continuerons à œuvrer avec les autres syndicats que nous jugeons sérieux et avec lesquels des actions intelligentes et concertées peuvent être menées avec efficacité. A un syndicalisme fait de propagande et de spectacle qui donne l'illusion qu'un combat existe, quand il ne s'agit que de gesticulations syndicales sans lendemain; nous privilégions un syndicalisme fait de vérité et de responsabilité.

Prochainement, vous aurez à déterminer quel type de syndicalisme vous souhaitez voir pratiquer dans cette entreprise.

NB : Nous attendons toujours la réponse de nos "chers camarades", au sujet de la création d'un fond de solidarité appelé de leurs vœux. Ce que nous pressentions semble se confirmer de jour en jour: un ferme refus de redistribuer le moindre centime des 60 000 € gagnés sur notre prime d'intéressement 2008.